Thème 1 - Identifier mes atouts et valoriser mon projet professionnel
Durée = ½ journée

I. Programme/ contenu de l'atelier

Objectif N°1 : Identifier mes atouts

***Activité 1 : Définir la notion d'atout* (15 minutes)**
L'animateur impulse un brainstorming autour de la notion « d'atout ». Lors de cette étape, il s'agit de savoir ce que les bénéficiaires entendent ou comprennent de la notion d'« atout ».
Les notions énumérées seront recopiées sur un tableau blanc. Au fur et à mesure de l'échange, l'animateur invite les bénéficiaires à établir une définition commune d'« atout ». C'est cette définition qui sera prise en référence.
Afin de valoriser ce travail de groupe, l'animateur demandera à un bénéficiaire de chercher la définition « d'atout » sur internet. L'objectif est que la définition commune des bénéficiaires soit similaire ou proche de celle trouvée. Le rôle de l'animateur entre en œuvre lorsqu'il s'agit « d'orienter » et d'animer les échanges.

Outils utilisés : *internet, dictionnaire*

***Activité 2 : Identifier mes atouts et mes exigences personnelles.* (20 minutes)**
Lors de cette activité, le bénéficiaire ***identifie ses atouts et ses exigences personnelles***. L'activité se réalise en binôme.
Chaque bénéficiaire s'appuie sur son CV, (expérience, compétences, projet), la façon dont il se décrit (qualités, défauts), sa mobilité, sa vie familiale et son organisation personnelle, les contraintes qu'il identifie du retour à l'emploi.
L'animateur propose un quizz en ligne accessible sur l'Emploi Store, qui permet d'obtenir des pistes relatives à ses traits de personnalité.
Pour accompagner individuellement les participants, l'animateur s'appuie sur la méthode AVDP : il s'agit d'une démarche inductive (qui va de l'indifférencié au spécifique) qui se déroule en 4 étapes successives, chronologiques et itératives, dont 2 sont retenues pour conduire cette activité :
1/ L'exploration : il s'agit d'une investigation sur soi (pour repérer ses goûts, ses valeurs, ses centres d'intérêts,…) et sur son environnement (métiers, environnement, conditions de travail,…). C'est une phase d'ouverture du champ des possibles, de créativité.
2/ La cristallisation : cette étape a pour objectif d'organiser les éléments d'information recueillis et de dégager des pistes. C'est une phase de recherche de critères, de classification pour hiérarchiser ses priorités.

Outils utilisés : *Emploi Store - Choisir un métier -Identifier ses atouts*
- *Test « Analyse de votre personnalité » Edité par Place des Talents*
- *Quiz « Ouest France-emploi test métier » édité par Ouest France multimédia.*

***Activité 3 : Identifier mes atouts (et contraintes) et les rapporter à ma cible professionnelle* (20 minutes)**
A partir de situations professionnelles en lien avec le ou les projet(s) des bénéficiaires, il s'agit de les amener à comparer leurs caractéristiques et les besoins requis par le domaine/métier visé. Le bénéficiaire cherche des fiches métiers « types » propres à ses cibles professionnelles. Il compare ses atouts et contraintes à ce qui est requis pour exercer le poste ciblé. La recherche peut être individuelle ou en groupe, notamment dans le cas où les cibles professionnelles sont identiques.
Cette activité permet à chaque bénéficiaire de remplir sa liste « d'atouts ». Certains sont propres à une cible professionnelle alors que d'autres peuvent être utilisés quelle que soit la cible professionnelle

Outils utilisés : *Site de Pôle Emploi : « Fiches métiers »*

Activité 4 : Identifier les compromis possibles pour mettre immédiatement en œuvre sa recherche d'emploi (20 minutes)
Un échange collectif a lieu afin de présenter aux bénéficiaires les atouts et contraintes qui découlent du champ professionnel, quelle que soit la cible. En outre, l'animateur présente l'antinomie de certaines exigences personnelles avec une cible professionnelle (ex. le bénéficiaire qui a un projet dans l'animation mais qui ne peut pas travailler durant les vacances scolaires). Ainsi, il interroge les bénéficiaires sur leur capacité à réaliser des compromis et à prendre en compte les contraintes de l'emploi afin d'optimiser sa recherche d'emploi.
Cette activité permet aux bénéficiaires de remplir un tableau par cible professionnelle visée:
Colonne 1 : Exigences personnelles
Colonne 2 : Cocher (en vert) quand le compromis possible
Colonne 3 : Cocher (en rouge) quand le compromis est nécessaire

Outils utilisés : *« Fiches métiers », tableau « exigences personnelles et compromis »*

A la fin de ces activités, le bénéficiaire sait identifier ses atouts et ses exigences personnelles. Les outils dont ils disposent lui faciliteront sa recherche d'emploi. Le bénéficiaire se « connaît mieux » donc
- ***il peut mettre en relation ses atouts et les offres d'emplois qui lui correspondent (en ayant en tête que certains compromis peuvent s'avérer nécessaires)***
- ***il sait valoriser ses atouts et peut les intégrer dans les outils de recherche d'emploi***

Objectif N°2 : Valoriser mon projet professionnel

***Activité 1 : Identifier mon projet professionnel* (25 minutes)**
A ce stade, les différentes pistes de projets sont évaluées, comparées afin d'être hiérarchisées en fonction de leur niveau de faisabilité. Selon la méthode ADVP, il s'agit de la phase de spécification. A la fin de cette étape, le bénéficiaire choisit la direction vers laquelle il souhaite s'orienter.
L'animateur vérifie avec chaque bénéficiaire s'il dispose d'un projet professionnel établi. Si ce n'est pas le cas, il veille à travailler des pistes potentiellement intéressantes et réalistes.
Outils utilisés : *CV, projet professionnel.*

***Activité 2 : Décrire et valoriser mon projet professionnel* (20 minutes)**
Cet exercice fait appel au vocabulaire utilisé et sélectionné par chaque bénéficiaire lors des précédentes activités (atouts, contraintes, compromis). L'objectif pour le bénéficiaire est d'apprendre à mettre en avant ses atouts et, de réfléchir à la façon d'évoquer ses contraintes (comment en parler positivement et surtout gommer de son discours toute évocation pénalisante lors de sa recherche d'emploi).
Afin de mettre en œuvre les argumentations de chacun, les échanges sont réalisés en binômes. Ainsi, chaque bénéficiaire parle de son projet professionnel à un autre bénéficiaire, et réciproquement. L'analyse est de fait réciproque.
L'animateur passe sur chacun des sous groupes afin de les accompagner et de les conseiller. Suite à la validation de l'animateur, le bénéficiaire reprend note des éléments à mettre en avant afin de décrire et valoriser son projet professionnel.
Outils utilisés : *Liste d'atouts créée lors des activités de l'objectif 1, fiches métiers*

A la fin de ces activités, l'animateur fait le point sur les termes à employer, termes à éviter, compromis à effectuer, connaissance de la cible professionnelle et de ce qu'elle requiert. Il permet ainsi à chaque bénéficiaire de se projeter sur un projet professionnel viable et réaliste.

Livrables :

- ***Production d'une liste des atouts et contraintes du bénéficiaire***
- ***Production d'une liste d'exigences personnelles et des compromis envisagés et nécessaires en fonction de sa cible professionnelle***
- ***Production d'un paragraphe à utiliser pour valoriser le projet professionnel du bénéficiaire.***

II. Outils utilisés

Les outils utilisés afin de répondre à l'objectif de l'activité sont :

Sites

- Pôle emploi : Fiches métiers
- Emploi Store - Choisir un métier -Identifier ses atouts
- Analyse de votre personnalité : Quizz édité par « Place des Talents »
- Ouest France-emploi test métiers : Quizz édité par Ouest France Multimédia
- Dictionnaire en ligne « CNRTL »

Documents méthodologiques

- Fiches métiers imprimées
- Tableau « exigences personnelles et compromis »
- CV; ceux des bénéficiaires ou des exemples
- Lettre de motivation: celles rédigées par les bénéficiaires ou exemples.